



Être itinérant

4

Quatrième rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton, 2011

Ce 4^e rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton (à l'aide des données de 2010) nous permet de remonter quatre ans en arrière, soit depuis au début de la publication, afin d'évaluer ce qui a été accompli durant cette période. Il y a de bonnes nouvelles, et nous essayons de rendre à César ce qui appartient à César. Tout n'est pas sinistre et morose. Voici quelques points saillants de 2010 :

- La Société John Howard a ouvert un logement de transition de dix unités pour hommes;
- Tannery Court II a ouvert en février et offre 50 unités à prix abordable pour célibataires non âgés;
- On a commencé la construction d'autres projets de logements à prix abordable qui ouvriront en 2011, dont 3 qui offriront 50 unités pour personnes âgées et 28 unités pour célibataires non-âgés. (voir page 5 pour renseignements détaillés);
- Le projet Chez Soi/At Home a fourni un logement à 65 personnes itinérantes ayant des problèmes de santé mentale;
- Et le gouvernement provincial a adopté des changements qui commencent à aider les personnes vivant dans la pauvreté (voir le rapport provincial).

Parallèlement, toutefois, il y a encore beaucoup de encore beaucoup de personnes dans (suite à la page 6)

La situation actuelle **

Indicateurs de l'itinérance	2010	2009
Population du Grand Moncton (recensement de 2006)	126 424	126 424
Nombre de personnes ayant séjourné dans un refuge	682*	737
Nombre de séjours dans les refuges	4 259*	4 550
Durée moyenne du séjour dans un refuge (jours)	6,24*	6,17
Nombre de places dans les refuges du Grand Moncton		
Hommes	24*	24*
Femmes (victimes de violence familiale)	17	17
Femmes (non victimes de violence familiale)	6*	6*
Nombre de matelas (hommes et femmes)	20	20
Nombre de places pour la désintoxication des toxicomanes et des alcooliques	20	20
Hommes (plus une urgence)	13	13
Femmes	6	6
Nombre de banques alimentaires	6	6
Nombre de soupes populaires	7	6
Nombre de personnes ayant reçu de l'aide selon Bilan-Faim	6 994	4 583
Indicateurs du logement		
Nombre d'unités de logement social subventionnées par la province	1 447	1 390
Nombre d'unités appartenant à la province	650	650
Nombre d'unités subventionnées par la province dans un immeuble privé	797	740
Nombre de personnes attendant un logement social subventionné par la province	808	640
Nouvelles unités du Programme de logement locatif abordable en 2007	63	33
Nombre d'unités de logement de transition	192	175
Nombre d'unités de logement à long terme avec services de soutien	89	89
Taux d'inoccupation des unités locatives	4,2 %	3,8 %
Loyer moyen d'un appartement de 2 ch. à coucher	691 \$	675 \$
Indicateurs du revenu		
Aide sociale pour une personne célibataire	537 \$	294 \$
Nombre de prestataires d'aide sociale dans le Grand Moncton (inclut les prestataires d'invalidité)	5 005	4 355
Salaires minimum au N.-B. (sept. 2009; mars 2008)	9 \$	8,25 \$

*Maison Nazareth seulement. Le refuge Harvest House non inclus. ** Voir les sources dans le document.

682* personnes étaient sans abri et ont séjourné dans un refuge à un moment donné en 2010.



Le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton est un comité regroupant des représentants des divers organismes du Grand Moncton qui travaillent auprès de la population des sans-abri et des personnes qui risquent de le devenir. Établi en 2000, le CDSAGM offre du leadership et coordonne la communication entre les intervenants et les fournisseurs de services afin de veiller à la mise en œuvre du plan communautaire. De plus, il travaille à sensibiliser le public aux questions entourant l'itinérance, la pauvreté et le logement. www.monctonhomelessness.org.

En 2010, changements majeurs pour les refuges d'urgence

En 2010, les refuges d'urgence du Grand Moncton ont subi des changements importants. Au début de l'année, la Maison Nazareth a été envahie par de nombreuses punaises de lit. Grâce à une campagne de collecte de fonds fructueuse et l'aide considérable de la communauté, on a réussi à remplacer tous les lits, les matelas et le linge de lit. Au printemps, le ministre du Développement social de l'époque, Kelly Lamrock, a annoncé du financement opérationnel provisionnel pour les refuges de la province, à raison de 250 000 \$ pour 2010-2011, 500 000 \$ pour 2011-2012 et 750 000 \$ 2012-2013. Ce financement fait partie de la nouvelle Stratégie de logement du N.-B., qui comprend un cadre de travail sur l'itinérance.

La Maison Nazareth et la Harvest House ont toutes deux reçu du financement afin d'atténuer les problèmes de santé et de sécurité. En décembre, malheureusement, les deux refuges ont fermé pour un certain temps en vue de rénovations. Pour la première fois, l'ancien Harvest House Outreach Centre pourra offrir aux itinérants de vrais lits au lieu de matelas sur le plancher. Pour la première fois également, les hommes et les femmes occuperont des chambres distinctes. À la fin de l'année, voici quels étaient les refuges d'urgence du Grand Moncton :

- Maison Nazareth, 30 lits (24 pour hommes, six pour femmes)
- Harvest House, 24 lits (hommes; 8 lits (femmes); 7 unités transitionnelles pour hommes **NOUVEAU EN 2011**)
- Carrefours pour femmes Inc., 17 lits (violence domestique, pour femmes et enfants)
- Services de traitement des dépendances, 20 lits (14 pour hommes et six pour femmes)
- Centre d'intervention en cas d'urgence, cinq lits pour les urgences (santé mentale)

	Maison Nazareth		Refuge Harvest House	
	2010	2009	2010	2009
Nombre total de clients	682*	737	n/a	234
Nombre total des nuitées	4 259	4 550	n/a	4 759
Nombre moyen des nuitées par client	6,24	6,17	n/a	23,8
Nombre moyen des lits occupés par nuitée	11,67	12,47	n/a	S.O.
Total des repas servis (y compris les dîners ensachés)	24 452	22 840	n/a	S.O.
Clients servis par Boutique Encore	12 053	16 742	n/a	S.O.

*425 différentes personnes;

Source : rapports annuels de 2010 et 2009 de la Maison Nazareth; SISA HH.



À la fin de l'année, on avait amorcé des rénovations à la fois au refuge Harvest House (à gauche) et à la Maison Nazareth. Le projet d'expansion de Harvest House comprendra 24 lits d'urgence pour hommes, huit pour femmes et sept unités de transition pour hommes. Les systèmes majeurs (ex. : électricité, plomberie, plancher) de la Maison Nazareth ont fait l'objet de rénovations longtemps attendues.

On continue de nourrir les affamés ...

Même si l'économie semble rebondir, beaucoup de personnes du Grand Moncton continuent de tomber entre les mailles du filet. Le rapport *Bilan-Faim 2010* préparé par Banques alimentaires Canada a révélé que l'utilisation des banques alimentaires en mars 2010 avait atteint un niveau record. L'utilisation des banques alimentaires au Canada a augmenté de 28 p. 100 au cours des deux dernières années et, au Nouveau-Brunswick, de 18 p. 100. Dans la province, plus de 18 500 personnes ont visité une banque alimentaire en mars 2010. Dans le District 5* du Banques alimentaires Canada, 6 994 personnes ont reçu de l'aide. Parmi ces dernières :

- 37 % étaient des enfants;
- 17 % ont déclaré toucher un revenu d'emploi;
- 52 % touchaient des prestations d'aide sociale;
- 3,7 % étaient des aînés.

Source : <http://foodbankscanada.ca/main.cfm>; * District 5 inclut le Grand Moncton, Riverside-Albert, Dorchester, Petitcodiac, Port Elgin, Richibucto, Rogersville, Sackville, Shédiac, Sussex & Memramcook.

Food Dépot Alimentaire est un entrepôt qui distribue de la nourriture à 21 banques alimentaires et soupes populaires dans les comtés de Westmorland, d'Albert et de Kent.

Les quantités distribuées sont fondées sur les dons reçus. Voici les statistiques des trois dernières années concernant la distribution mensuelle moyenne :

2010 – 179 929 livres/mois

2009 – 190 004 livres/mois

2008 – 158 723 livres/mois

Utilisation du programme ReBrancher augmente en 2010

Le programme d'intervention communautaire du YMCA du Grand Moncton, ReBrancher, offre de l'aide à court et à long terme aux jeunes et aux adultes itinérants ou qui risquent de le devenir, dans un effort pour accroître leur connaissance des ressources disponibles (ex. : nourriture, vêtements, refuge, formation, emploi et counselling) et pour les aider à y accéder.

En 2010, ReBrancher a déménagé au 575, rue Main, à Moncton. Le nouveau bureau comprend un centre d'emploi et de ressources (pour trouver du logement, etc.). En 2010, ReBrancher a connu une augmentation de 25 p. 100 du nombre de personnes servies par le programme; en 2009, il avait accueilli 3 500 personnes; en 2010, il en a accueilli plus de 5 000 (il ne s'agit pas toujours de personnes différentes). Cette augmentation a été foncièrement attribuée à la croissance de notre localité, à la visibilité et à l'accessibilité accrues du nouvel emplacement, au bouche à oreille et au fait que notre communauté soit une destination centrale pour les ex-délinquants.

En réponse aux besoins croissants de notre communauté, ReBrancher emploie maintenant quatre travailleurs d'intervention communautaire faisant partie d'une unité d'intervention mobile en matinée pour aider à répondre aux nombreux besoins des personnes démunies. De plus, il y a un service de halte-accueil la plupart des après-midis au bureau de la rue Main. L'unité d'intervention mobile circule régulièrement sur les rues St. George et Main dans le but de tisser des liens avec les itinérants et les personnes risquant de le devenir. De plus, l'organisme a formé un partenariat avec Service Canada et d'autres organismes afin d'offrir le programme *Connexion compétences* dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse. Le PDG du YMCA, Zane Korytko, résume le programme dans les mots suivants : « *C'est grâce au soutien et à la collaboration communautaires que ce programme vital est encore capable de répondre aux besoins de la plupart des personnes vulnérables de notre collectivité.* » Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'intervention dans la rue, ReBrancher, visitez le site www.ymcamoncton.com ou composez le 506-856-4362.



En 2010, ReBrancher a déménagé dans un local donnant sur la rue Main.

Chez soi/At home

Un exemple extraordinaire de coopération communautaire

En février 2008, le gouvernement fédéral a affecté 110 millions de dollars à la Commission de la santé mentale du Canada afin de trouver des moyens d'aider le nombre croissant d'itinérants ayant une maladie mentale. Moncton a été l'une des cinq villes canadiennes choisies pour participer à un projet de démonstration de recherche. Le projet est axé sur une démarche de logement d'abord qui est fondée sur la théorie qui veut que dès qu'une personne obtient un logement, elle peut mieux se concentrer sur d'autres enjeux personnels, comme la santé mentale et les dépendances.

Coordonné par l'ancienne députée de Moncton-Dieppe-Riverview, Claudette Bradshaw, le projet Chez Soi/At home a illustré à merveille la coopération entre les organismes communautaires servant les itinérants et les personnes à risque de le devenir dans la région des trois municipalités. Les personnes acceptées dans le programme ont reçu un appartement d'une chambre à coucher et ont été affectées à une équipe de traitement communautaire actif (TCA).

Étant donné qu'il s'agit d'un projet de recherche, environ la moitié des personnes acceptées dans le programme sont choisies au hasard par un ordinateur pour former un groupe de contrôle, qui reçoit les services comme à l'accoutumée. Moncton est la seule des cinq villes à comporter un élément rural. Vingt-cinq personnes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale qui habitaient un foyer de soins spéciaux ou dans leur famille ont été acceptées dans le programme, et 23 ont été logées jusqu'à présent. Voici les statistiques de la fin décembre :

- 77 participants du Grand Moncton tiraient parti des services offerts par l'équipe de TCA (65 étaient logés);
- 69 personnes avaient été affectées au groupe de contrôle;
- 25 participants du Sud-Est du N.-B. étaient suivies par l'équipe de TCA de Shediac (23 étaient logées).

Commentaires du secteur sans but lucratif concernant l'incidence de Chez Soi/At home :

« Je dirais que le projet a généré un meilleur sentiment d'espoir et d'optimisme dans la rue. »

« J'ai entendu dire que des personnes très meurtries ont été logées et que vous avez persévéré à les garder dans votre projet même si elles ont causé du trouble. Félicitations! »

« Les personnes qui ont été logées sont dans un logement stable. Si rien d'autre à leur sujet ne change, je suis heureux de ne pas avoir besoin de craindre qu'elles couchent dehors. »

« Nous avons remarqué un changement important chez la plupart des personnes qui ont obtenu un logement. Elles semblent plus heureuses et semblent mieux s'occuper d'elles-mêmes physiquement. »

Dans le Grand Moncton

En 2010, le nombre d'assistés sociaux a augmenté de 650

En 2010, plus de personnes du Grand Moncton touchaient des prestations d'aide sociale. À la fin décembre 2010, quelque 5 005 personnes du Grand Moncton touchaient des prestations d'aide sociale provinciales, soit une augmentation de 4 355 par rapport à l'an passé. Parmi celles-ci :

- 4 010 (80 %) touchaient 537 \$ par mois;
- 995 (20 %) touchaient 618 \$ par mois;
- 51,8 % étaient des femmes;
- 48,2 % étaient des hommes.

Loyers mensuels moyens du Grand Moncton			
Taille de l'unité	Oct. 2010	Oct. 2009	Oct. 2008
Chambre-studio	456 \$	443 \$	427 \$
1 ch. à coucher	577 \$	573 \$	547 \$
2 ch. à coucher	691 \$	675 \$	656 \$
3 ch. à coucher	787 \$	755 \$	725 \$

Source: Rapport sur le marché locatif, SCHL - Faits saillants N.-B., 2010, 2008, 2008
www.cmhc-schl.gc.ca/en/hoficlincl/homain/stda/index.cfm

À moins qu'elle n'ait accès à un logement subventionné par la province, une personne vivant de l'aide sociale a peu de choix en matière de logement; c'est soit une maison de chambres (à environ 325 \$ par mois) ou la rue (même si deux personnes vivant de l'aide sociale avant le 1^{er} janvier 2010 peuvent maintenant partager un appartement sans que cela n'ait des répercussions sur les chèques d'aide sociale, sauf si elles sont dans une relation conjugale. Source : Planification, recherche et évaluation, ministère du Développement social

Inventaire des logements abordables en 2010

Pour la personne qui quitte un refuge d'urgence, la prochaine étape consiste probablement à trouver une maison de chambres; ou si la personne est chanceuse, elle pourrait avoir accès à un logement de transition qui l'aidera à cheminer dans l'univers du logement. Voici l'inventaire des logements du Grand Moncton de 2010.

Logement de transition
2 ^e phase du projet de logement de Carrefours pour femmes – 6 unités
Société John Howard du Sud-Est du N.-B. – 10 unités NOUVEAU EN 2010
Foyers de la jeunesse de Moncton Inc. – 8 lits de transition (4 pour femmes, 4 pour hommes)
Centre MacDonald (transition vers une vie autonome) – 34 unités (handicapés)
Moncton Community Residences Inc. - sert 134 personnes dans divers contextes de logement (personnes ayant une déficience intellectuelle ou de développement)
Logement avec services de soutien à long terme
Résidences alternatives Inc. (clients ayant des problèmes de santé mentale) – 3 foyers de groupe (23 lits); 1 maison de transition (8 lits); 16 appartements d'une chambre à coucher, 5 bungalows/duplex (30 lits)
Future Horizons Housing Inc. – 12 unités (clients de Headstart Inc.)
Logement social
Le ministère provincial du Développement social est propriétaire de 650 unités de logement public et de logement rural/autochtone dans le Grand Moncton. De plus, il offre des suppléments de loyer pour 797 autres unités dans des immeubles du secteur privé. (Nota : Ces chiffres comprennent uniquement les unités qui ont été complétées et occupées au cours de 2010.) Cela se compare aux 647 unités que la province possède et aux suppléments de loyer de 669 autres unités dans les immeubles du secteur privé en 2007, selon les données utilisées dans notre premier rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton en 2008.
En général, il y a une longue liste d'attente pour avoir accès à ces unités; à la fin de 2010, 808 personnes et familles figuraient sur la liste, y compris 416 célibataires non âgés et 203 personnes âgées. Cela se compare à 671 sur la liste d'attente à la fin de 2007.
Ces chiffres englobent quatre unités louées du Ministère par SIDA Moncton Inc. pour ses clients et deux unités louées par Carrefours pour femmes Inc. pour ses clientes. Aucune de ces unités appartenant à la province ou au secteur privé n'offre des programmes ou des services aux clients.
St. James Court – 13 unités pour familles monoparentales gagnant moins de 31 000 \$ par année
Autre
Maisons de transition pour les personnes sortant des services correctionnels • Cannell House, places pour hommes • Greenfield House, 16 places pour hommes et cinq pour femmes



Le projet de logement de transition de 10 nouvelles unités de la Société John Howard pour hommes est un ajout longtemps attendu à l'inventaire des logements de transition du Grand Moncton.

AUTRES BONNES NOUVELLES EN 2010

50 unités

Tannery Court II a ouvert en février et offre 50 unités abordables pour célibataires non âgés. Le projet est géré par AVIDE.

50 unités

La construction d'un immeuble de 50 unités pour aînés a commencé au 101, rue Norwood, à Moncton. St. Augustine's Housing Ltd. gère ce projet.

28 unités

La construction de deux nouveaux immeubles de 28 unités situés aux 77 et 89, rue Fleet, à Moncton a commencé; le projet est géré par Concept PED Holdings Inc. et Danbe Construction Consultants. Les deux immeubles devraient ouvrir en 2011, et la moitié des unités de chaque immeuble seront à prix abordable. (Nota : À l'exception de Tannery Court II, les projets susmentionnés ne font pas partie des statistiques de DS, car ils n'abritaient pas encore personne à la fin de 2010. Plusieurs autres immeubles à prix abordable étaient en construction dans la région du Grand Moncton à la fin de 2010. Cependant, aucune annonce formelle n'a encore été faite relativement à ces nouvelles constructions.)

Le logement avec services de soutien pour femmes est la principale priorité du Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton pour 2011.

Qu'est-ce que l'itinérance?

- Vivre dans la rue.
- Passer la nuit dans un refuge temporaire.
- Demeurer dans un endroit inadapté à l'habitation humaine.
- Se déplacer sans cesse de chez un ami à un autre, de chez un membre de la famille à un autre ou de chez une personne inconnue à une autre.

Est-ce que VOUS êtes à risque d'itinérance?

Les familles et les particuliers peuvent perdre leur logement pour une multitude de raisons : fuite de la violence, perte d'emploi ou faible revenu ne permettant pas de demeurer dans un logement convenable.

Certaines personnes sont vulnérables en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie. Ou encore, elles ne possèdent pas les aptitudes à la vie ou la capacité de vivre seules.

Que pouvez-VOUS faire afin d'aider?

1. Vous renseigner et renseigner les autres sur les sans-abri.
2. Donner bénévolement votre temps pour travailler directement avec les sans-abri.
3. Défendre les droits des sans-abri et des organismes qui travaillent avec les sans-abri.
4. Contribuer aux organismes qui travaillent à éliminer l'itinérance et les aider.
5. Prendre conscience du langage que vous utilisez et vous abstenir d'utiliser des mots négatifs pour désigner les sans-abri.
6. Être conscient des attitudes sur l'itinérance chez ses amis, ses proches et la collectivité et travailler à les changer afin d'aider à réduire les réactions « pas de ça chez moi ».

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) a été renouvelée pour trois autres années (2011-2012). Cela assurera la continuité des services aux clients qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir et nous permettra de prendre appui sur dix années d'investissements du gouvernement fédéral visant à éliminer l'itinérance dans les collectivités canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mireille Roy à Service Canada au 506-533-5882 ou à l'adresse mireille.roy@servicecanada.gc.ca.

(suite de la page 1) la région du Grand Moncton qui sont sans abri, qui ont une habitation précaire ou qui risquent de devenir des sans-abri. Depuis le début des rapports sur l'itinérance, le nombre de personnes hébergées par les refuges a été assez stable, soit un peu plus de 700 par année. (Cette année, ce nombre a diminué, les deux refuges ayant fermé en décembre.)

Moncton continue d'être le centre de croissance du N.-B. La population a augmenté de 3,7 p. 100 en 1996-2001 et de 6,5 p. 100 en 2001-2006 (recensement de 2001). En fait, Moncton a été la seule région métropolitaine de recensement des provinces de l'Atlantique dont le taux de croissance (+6,5 %) a dépassé la moyenne nationale (+5,4 %). Cette tendance se poursuit. Le taux de chômage est également l'un des plus faibles au pays. Cela a entraîné le déménagement à Moncton de nombreuses personnes du Nord de la province, de l'Ontario et de plus loin à l'Ouest désireuses de trouver de l'emploi. Leurs compétences ne correspondant pas nécessairement à la demande, ces personnes finissent par accepter un emploi au salaire minimum, demeurent sans emploi ou aboutissent même dans la rue. Au cours de la dernière moitié de 2010, le nombre de visites au programme ReBrancher du YMCA a atteint une apogée (voir la page 3), ce qui a donc exigé davantage de l'organisme.

Selon Bilan-Faim, l'utilisation des banques alimentaires au Canada a atteint un niveau record. Nous sommes en-dessous de l'augmentation nationale de 24 p. 100 pour deux ans, mais étant donné que 18 p. 100 de la population néo-brunswickoise utilise encore les banques alimentaires, nous n'avons pas de raison d'être fiers. Plus de 650 personnes du Grand Moncton ont reçu des prestations d'aide sociale en 2010, comparativement à l'année précédente. De plus, l'utilisation de drogues par injection semble avoir atteint un record sans précédent, l'Oxycontin étant maintenant la drogue de choix. À notre dîner de novembre sur le logement avec services de soutien pour femmes, le conférencier des Services de traitement des dépendances et de santé mentale a fait état de statistiques alarmantes : il y a toujours un total de 1 200 femmes qui utilisent leurs services (ex. : désintoxication, programme de méthadone, counseling en santé mentale) et 20 p. 100 d'entre elles (240 femmes) sont sans abri ou ont de sérieux problèmes de logement. Donc, il reste encore beaucoup à faire.

Le quatrième rapport sur l'itinérance dans le Grand Moncton est une occasion de renseigner la collectivité sur les sans-abri et sur les mesures prises par la collectivité à ce sujet. Le Comité des sans-abri du Grand Moncton et ses 19 organismes membres travaillent fort pour mettre fin à l'itinérance dans le Grand Moncton et la prévenir.

www.monctonhomelessness.org

Être itinérant

Troisième rapport sur l'itinérance au Nouveau-Brunswick, 2011

Indicateurs de l'itinérance	NB 2010	NB 2009
Population du N.-B. (recensement de 2006)	729 997	729 997
Nombre de personnes ayant séjourné dans un refuge	1 420 ^a	2 048 ^a
Nombre de places dans les refuges au N.-B.		
Hommes	104*	90*
Femmes (victimes de violence familiale)	69*	70*
Femmes (non victimes de violence familiale)	29*	45*
Nombre de matelas/lits provisoires (hommes et femmes)	25*	25*
Nombre de places pour la désintoxication des toxicomanes et des alcooliques	35*	30*
Hommes	22*	20*
Femmes	12*	10*
Nombre de banques alimentaires	58	58
Nombre de soupes populaires	12	12
Nombre de personnes ayant reçu de l'aide selon Bilan-Faim	18 517	17 889
Indicateurs du logement		
Nombre d'unités de logement social subventionnées par la province	8 194	8 171
Nombre d'unités appartenant à la province	4 652	4 989
Nombre d'unités subventionnées par la province dans un immeuble privé	3 542	3 182
Nombre de personnes attendant un logement social subventionné par la province	4 905	4 338
Nouvelles unités du Programme de logement locatif abordable en 2007	244	322
Nombre d'unités coopératives et sans but lucratif	4 942	4 999
Nombre d'unités de logement à long terme avec services de soutien	34	31
Taux d'inoccupation des unités locatives	4,5 %**	3,8 %
Loyer moyen d'un appartement de 2 ch. à coucher	641 \$***	640 \$
Indicateurs du revenu		
Aide sociale pour une personne célibataire	537 \$	294 \$
Nombre de prestataires d'aide sociale N.-B. (includ les prestataires d'invalidité)	40 396	38 476
Salaires minimum au N.-B. (septembre)	9,00 \$	8,25 \$

* Au N.-B., quatre localités sont visées par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) : Saint John, Moncton, Fredericton et Bathurst. L'astérisque (*) indique le total pour les localités en question; les données du reste de la province ne sont pas disponibles. ^aL'information de SJ n'est pas nécessairement exacte; ^bPour victimes de violence familiale seulement.

**Ce taux ne désigne que le taux d'inoccupation des centres urbains de la province; les données sur le reste de la province ne sont pas disponibles.

***Ce chiffre ne désigne que le taux d'inoccupation des centres urbains de la province; les données sur le reste de la province ne sont pas disponibles.

Pour les personnes qui sont sans abri ou à risque de le devenir, l'année 2010 a été une année de pas vers l'avant et peut-être de recul. Les gains : une augmentation du taux minimum d'aide sociale; une carte de santé de trois ans pour toute personne n'obtenant plus d'aide sociale; l'extension des droits du locataire aux personnes vivant dans une maison de chambres; et un programme de financement provincial stable des refuges pour sans-abri. Les pertes : réductions potentielles des services de base afin de réduire la dette et le déficit pouvant nuire davantage aux travailleurs à faible revenu. Dans la section provinciale du rapport, apprenez-en davantage au sujet des gains à la page 8. À la page 9, vous trouverez un argument convaincant sur la raison pour laquelle l'élimination de la pauvreté aidera à éliminer le déficit. De plus, il y a une mise à jour sur les jeunes sans abri et les collectivités de Bathurst, Fredericton, Saint John et Grand Moncton.

Il s'agit du troisième rapport sur l'itinérance du Nouveau-Brunswick. À l'aide des données de 2010, le rapport dresse le profil de l'itinérance dans la province et, en particulier, dans les quatre localités visées par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (Bathurst, Fredericton, Moncton et Saint John). Le Réseau communautaire pour les sans-abri Inc. (Bathurst), le Community Action Group on Homelessness de Fredericton, le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton et le Greater Saint John Homelessness Steering Committee ont fait équipe pour créer cette publication. Ces organismes, en plus de représenter les groupes de la province qui travaillent auprès des sans-abri et des personnes qui risquent de le devenir, collaborent avec ceux-ci. Voir page 12 pour les coordonnées des personnes-ressources.

Beaucoup de travail accompli dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté - il en reste encore à faire

En 2009, on a consulté les Néo-Brunswickois sur une stratégie de réduction de la pauvreté. La consultation s'est terminée par un forum final à Saint John en novembre de la même année dans lequel les participants ont adopté le rapport intitulé : *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*. Et en avril 2010, l'Assemblée législative a adopté le rapport. L'objectif est de réduire de 25 p. 100 la pauvreté monétaire au Nouveau-Brunswick d'ici 2015, et de 50 p. 100, la pauvreté monétaire extrême ainsi que d'accomplir des progrès importants en vue de l'inclusion économique et sociale durable. Voici quelques mesures prises à ce jour :

- Réforme de l'aide sociale :
 - Le 1^{er} janvier 2010, on a éliminé le Programme d'aide temporaire de 294 \$/mois. Les personnes recevant l'aide de ce programme sont désormais admissibles au Programme d'assistance transitoire de 537 \$/mois.
 - Les personnes quittant l'aide sociale pour travailler peuvent désormais conserver leur carte de santé pendant trois ans (auparavant, un an seulement). Cela vise à faciliter le retour au travail.
 - Les clients de l'aide sociale qui touchaient des prestations le 1^{er} janvier 2010 et qui ne sont pas dans une relation de conjoint peuvent partager un logement avec d'autres clients de l'aide sociale et continuer de recevoir un chèque distinct.
- Le 1^{er} avril, la *Loi sur la location de locaux d'habitation* a été modifiée et elle protège désormais les personnes habitant des maisons de chambres et des pensions.
- Le salaire minimum a augmenté de 8,25 \$ (septembre 2009) à 9 \$ en septembre 2010 et il doit augmenter à 10 \$ en septembre 2011.
- En juin 2010, on a lancé *Un foyer pour tous*, un cadre d'accompagnement sur l'itinérance qui fait partie de la stratégie du N.-B. en matière de logement. Le cadre prévoit le financement provisoire de refuges de 250 000 \$ au cours de l'exercice 2010-2011 ainsi que de 500 000 \$ et 750 000 \$ pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013 respectivement.



Les modifications à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* en 2010 ont beaucoup contribué à la protection des personnes habitant des maisons de chambres.

La Société d'inclusion économique et sociale a été établie pour diriger et coordonner la mise en œuvre du plan de réduction de la pauvreté. Dès la fin de l'année, on avait déployé un réseau d'inclusion communautaire dans 12 parties de la province. Voici d'autres activités continues :

- Un comité consultatif en santé a été établi en juin afin d'élaborer un régime de médicaments sur ordonnance pour les citoyens non assurés; le programme devrait être mis en œuvre par étapes pour avril 2012.
- Le Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale restructurera le programme d'aide sociale conformément au plan de réduction de la pauvreté.
- Un fonds sera établi pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de transport communautaires comme un système d'autobus à la demande, en particulier dans les régions rurales où le manque de transport est un obstacle majeur à l'inclusion économique et sociale.
- Le ministère du Développement social élaborera et mettra en œuvre un modèle intégré de prestation des services axé sur les personnes à faible revenu.

Malgré ces changements, plus de Néo-Brunswickois vivent maintenant de l'aide sociale (AS) : une moyenne de 40 396 personnes ont touché des prestations d'AS chaque mois en 2010, comparativement à 38 476 en 2009.* Nous avons hâte de mesurer les progrès accomplis en 2011.

Source : *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, rapport d'étape du 11 août 2010.*

*http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/statistiques/nombre_mensuelmoyendedossiersetdbeneficiaires.html

Éliminer la pauvreté intrinsèquement liée à l'élimination du déficit provincial

La pauvreté coûte aux Néo-Brunswickois plus que la quantité de monnaie qu'ils pourraient donner aux mendiants. En fait, elle coûte à notre province entre 1,2 à 1,6 milliard par année. Il s'agit de 5 p. 100 du PIB du N.-B., ou entre 1700 et 2200 \$ par résidant. Ces chiffres englobent les coûts des soins de santé qu'on pourrait prévenir, le mauvais usage du système judiciaire et l'activité économique perdue.¹

La pauvreté n'est pas un enjeu isolé. Elle menace la prospérité et la productivité de tous les Néo-Brunswickois. Compte tenu de la pauvreté jumelée à d'autres indicateurs comme un déficit sans précédent, l'incidence accrue des maladies chroniques, les faibles niveaux d'alphabétisation ainsi que les changements démographiques, nous devons résolument prendre une décision pour renforcer les segments les plus vulnérables de notre société.

Partout au pays, les municipalités et les provinces ont obtenu un consensus. Un argument fiscal convaincant s'ajoute aux arguments de justice sociale encourageant la réduction de la pauvreté. Étant donné que le coût de la pauvreté est de 30 milliards de dollars par année² partout au Canada, *nous ne pouvons simplement pas nous permettre cette pauvreté!*



Creative Commons deedoucette flickr photo

Qu'est-ce que cela signifie pour le Nouveau-Brunswick?

Le gouvernement provincial a clairement indiqué qu'il voulait s'attaquer au déficit et à la dette en priorité, mais comment procédera-t-il? L'histoire récente nous rappelle que les compressions importantes dans le secteur social ont entraîné des conséquences coûteuses et imprévues. Espérons que le gouvernement tiendra compte de cette leçon.

Le gouvernement a plutôt la possibilité de démontrer son esprit innovateur et son leadership en mettant en œuvre une stratégie exhaustive de réduction de la pauvreté. Le nouveau plan de réduction de la pauvreté – *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* - ne vise pas à augmenter les dépenses du gouvernement, mais à réviser le système social afin d'investir d'une manière plus stratégique et mesurable.

En améliorant la santé et le mieux-être des Néo-Brunswickois les plus vulnérables, le gouvernement provincial réduira la demande d'interventions répressives coûteuses tout en améliorant la productivité et la prospérité de tous.

Les Néo-Brunswickois ne peuvent plus s'offrir un système qui maintient le statu quo et enferme les gens dans la pauvreté. La réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé fiscale de la province sont intrinsèquement liées, et l'un ne va pas sans l'autre. Le rapprochement des livres consiste à créer ensemble pour tous une province équilibrée et prospère.

¹ Le Front commun pour la justice sociale a calculé ces chiffres à l'aide des méthodes du Canadian Centre for Policy Alternatives.

² Les chiffres présentés ici proviennent du document « Pauvreté, logement, itinérance : les trois fronts de lutte contre l'exclusion » publié par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Le N.-B. doit offrir un « continuum » de soutien aux jeunes sans abri

En 2006, le ministère du Développement social a confié à une équipe l'élaboration d'une stratégie sur les jeunes sans abri. Voici la première recommandation de la liste : « offrir un continuum de soins et de soutien permettant aux jeunes d'accéder à un refuge puis à un logement transitoire, dans le but d'emménager dans un logement permanent le plus rapidement possible ».

Mais cinq ans plus tard, ce « continuum » de soins et de soutien en matière de logement n'existe pas dans la plupart des collectivités néo-brunswickoises. Actuellement, Moncton possède le réseau de soutien le plus intégré et exhaustif. L'organisme Foyers de la jeunesse de Moncton Inc. gère un programme appelé YouthQuest qui offre du logement de transition, plusieurs maisons de groupe, de la gestion de cas individuel et un centre de halte-accueil appelé Centre de jeunes Quest. Le programme de logement de transition s'adresse aux jeunes, hommes et femmes, âgés de 16 à 20 ans. Il compte huit lits (il y en avait six en 2009) et offre aux jeunes un gîte temporaire dans un environnement de confiance qui enseigne les aptitudes à la vie (nutrition, établissement d'un budget, etc.) et les aide à trouver un emploi. Le programme de gestion de cas s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans. Il les aide à accéder aux services et ressources et à s'inscrire à des programmes de formation qui leur permettront de se trouver un emploi. Le centre de halte-accueil offre une variété de services aux jeunes à risque ou itinérants, y compris l'accès à une salle de lavage, à une douche, à des ordinateurs ainsi qu'à des programmes de formation en cours d'emploi et des programmes d'art et de loisirs.

Saint John travaille à la mise en place d'un continuum de soutien. The Resource Centre for Youth (TRC) offre des services de jour, soit une cuisine, une salle de lavage et une douche. De plus, dans le cadre d'un programme de gestion de cas, on offre du counselling individuel sur les aptitudes à la vie et sur les possibilités de perfectionnement et d'emploi. En outre, il y a un programme de logement de transition appelé ONE LIFE (Living Independently for Education). Quatre jeunes de la région sont placés dans des

appartements d'une chambre à coucher, et on leur offre des services de formation et d'aide pour acquérir des aptitudes à la vie. Toutefois, il n'y a pas de logement à court terme ou de logement d'urgence pour les jeunes de la région. Un comité formé de représentants de TRC, de ONE LIFE, de la Société John Howard et de l'Église anglicane travaille actuellement à l'élaboration d'un modèle de foyer qui répondrait aux besoins en matière de logement et de services de soutien que les autres programmes n'offrent pas.

À Fredericton, il y a une maison de transition de huit lits pour les femmes, appelée Chrysalis House. Il n'y a pas d'établissement pour les



Le Resource Centre for Youth (TRC) offre des services de soutien aux jeunes sans abri.

hommes. Partners for Youth finance un projet d'intervention communautaire pour aider les sans-abri et les jeunes à risque à naviguer parmi les services et à y accéder. Il n'y a pas de logement pour jeunes à Bathurst. Mais, Bathurst a logé 61 jeunes de 16 à 29 ans dans son refuge régulier l'an dernier. La collectivité examine actuellement la faisabilité d'établir un établissement pour jeunes.

Dans le cadre de son nouveau cadre de travail sur l'itinérance, le gouvernement provincial s'est engagé à réduire l'itinérance des jeunes. Il a élargi les services de protection de l'enfance et les offre maintenant aux jeunes de 16 à 18 ans, y compris l'accès au placement dans la famille élargie et en foyer d'accueil, la famille élargie qui accueille un jeune recevant une subvention pour l'aider à payer les soins. Les organismes servant les jeunes sans abri et les jeunes à risque soulignaient depuis longtemps cette lacune de service. De plus, le gouvernement provincial a promis d'élaborer une formule de financement des programmes de logement de transition pour les jeunes sans abri. Le gouvernement doit mener à terme sa promesse d'atteindre l'objectif d'établissement d'un « continuum » de soutien qu'il s'est fixé il y a cinq ans.

Baisse de l'utilisation des refuges et hausse de l'itinérance cachée en 2010

L'utilisation des refuges pour sans-abri à Fredericton a chuté de près de 15 p. 100 par rapport à 2009-2010, ce qui révèle qu'une collectivité mobilisée appuyée par la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement provincial peut faire une grande différence. Un investissement accru dans le logement abordable et, en particulier, l'ouverture d'un nouveau projet de logement avec services de soutien de 12 unités par la Société John Howard ont eu une incidence importante sur l'amélioration de la situation de l'itinérance à Fredericton.

Durant l'été 2010, plusieurs autres partenaires communautaires clés ont créé le « Supportive Housing Network ». Dans le cadre d'un effort concerté pour faire passer les clients à long terme des refuges à un logement abordable, plus de 30 clients de refuge ont réussi à accéder à un logement abordable et à du soutien continu.

Alors que l'utilisation des refuges pour hommes et femmes a diminué, l'incidence des sans-abri cachés montre des signes d'augmentation.

- Fredericton n'a pas de refuge pour consommateurs d'alcool; elle a donc de la difficulté à répondre aux besoins des sans-abri ayant une dépendance ou d'autres besoins complexes.
- Chrysalis House, une maison de transition pour les jeunes femmes, connaît une augmentation de son achalandage.
- Les jeunes hommes n'ont toujours pas d'options de refuge à Fredericton et ils doivent se déplacer d'un divan à l'autre et recourir à d'autres mesures risquées.
- La sécurité alimentaire est un enjeu qui gagne de l'importance, la demande augmentant en matière d'utilisation des banques alimentaires et des soupes populaires.

Dans l'ensemble, il faut un investissement continu dans le logement abordable pour réduire et prévenir l'itinérance. On estime que la poursuite de la Stratégie de réduction de la pauvreté et la mise en œuvre des cadres sur le logement et l'itinérance constituent les meilleurs moyens pour les partenaires communautaires luttant contre l'itinérance à Fredericton.

Bathurst ouvre un refuge qui sert les jeunes et les adultes

Le refuge d'urgence pour sans-abri a ouvert ses portes le 18 février 2010 à 16 h. Dix minutes plus tard, nous avons reçu notre premier appel de quelqu'un qui était à la bibliothèque locale en train d'essayer de trouver où se trouvait le refuge pour sans-abri. Depuis son ouverture, chaque nuit, le refuge abrite quelqu'un. Nous avons eu 126 admissions et un total de 1 242 nuitées; 93 des clients provenaient de Bathurst et de la région Chaleur. Ce sont des personnes que nous pourrions apercevoir chaque jour dans nos rues ou dans les centres commerciaux, mais sans même nous rendre compte qu'elles sont itinérantes et habitent dans un refuge. Treize des 126 personnes accueillies venaient de la Péninsule acadienne et d'autres localités du Nouveau-Brunswick. Et vingt venaient de l'extérieur de la province.

Le nombre de jeunes qui ont utilisé notre refuge est la donnée la plus inquiétante : 61! Ils avaient entre 16 et 29 ans. Ce chiffre est stupéfiant! Sur le plan social et économique, il est logique d'aider nos jeunes sans abri. Lorsque nous aidons les jeunes à acquérir les compétences nécessaires et à devenir autonomes, nous les aidons à devenir des membres à part entière de notre société. Il n'est pas facile de définir ce que cela coûte de garder un jeune dans le système des refuges, mais cela se chiffre entre 30 000 et 40 000 \$ par année. *Le coût de garder un jeune en détention ajoute plus de 250 \$ par jour, soit un total de 100 000 \$ par an.** Il est donc plus logique d'aider les jeunes dans la collectivité!

(Réf. : Gordon Laird, Shelter, Homelessness in a Growth Economy, Canada's 21st Century Paradox, un rapport pour la Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, 2007.)

Le progrès se jumelle aux tendances à l'inquiétude

En 2010, les nouvelles ont été bonnes à Moncton. La Société John Howard a construit et ouvert un logement de transition de 10 unités pour hommes. Le projet Chez Soi/At Home de la Commission de santé mentale a fourni un logement à 65 personnes itinérantes ayant des problèmes de santé mentale. Le nouvel édifice Tannery Court II a ouvert en février et offre 50 unités de logement abordable pour célibataires non âgés.



Le nouveau logement de transition de 10 unités de la Société John Howard aide les hommes adultes à faire des changements positifs dans leur vie.

Mais tout n'est pas rose. Le nombre de personnes vivant de l'aide sociale a augmenté de 650; en 2009, 4355 vivaient de l'aide sociale et, en 2010, il y en avait 5 005. La part de 18 p. 100 de la population du Grand Moncton compte toujours sur l'aide des banques alimentaires. Et le nombre de personnes qui utilisent les refuges d'urgence a semblé se stabiliser à plus de 700 par année (les chiffres donnés sont inférieurs étant donné que la Maison Nazareth a fermé tout le mois de décembre). Moncton continue d'être le centre de croissance du Canada Atlantique. En fait, Moncton a été la seule région métropolitaine des provinces de l'Atlantique dont le taux de croissance (+6,5 % entre 2001 et 2006) a dépassé la moyenne nationale (+5,4 %). Cela a donc entraîné le déménagement à Moncton de nombreuses personnes du Nord de la province, de l'Ontario et de plus loin à l'Ouest désireux de trouver de l'emploi. Lorsque les compétences de ces personnes ne correspondent pas à la demande, elles se retrouvent souvent sans emploi, sous employées et sans abri. Des organismes comme le programme d'intervention dans la rue du YMCA, ReBrancher, font des heures supplémentaires pour essayer de satisfaire à la demande. Il s'agit d'une tendance qui pourrait s'aggraver plutôt que s'améliorer.

Saint John ajoute de nouveaux refuges et logements abordables

Au cours de l'année passée, il y a eu un certain nombre de tendances négatives en matière de logement et d'itinérance. Le nombre de personnes qui ont séjourné dans des refuges de la ville est passé de 258 à 289. La liste d'attente de logement subventionné a augmenté de 1 339 à 1 708. Toutefois, la Ville continue de créer de nouveaux projets de refuge et de logement pour tenter de combler les besoins accrus.

- Tannery Court, un complexe de logement abordable, a ouvert dans le quartier sud de la ville plus tôt cette année. Il s'adresse aux personnes célibataires non âgées et à faible revenu qui faisaient partie de la liste d'attente d'un logement subventionné. Il compte 50 unités, dont cinq sont réservées aux participants du programme BRS Alternatives de l'Armée du Salut, un programme de logement de transition pour hommes.
- Au début de l'année, l'église Grace Presbyterian a ouvert un refuge pour temps froid pour les hommes sans abri. En janvier seulement, il a abrité 19 personnes durant les nuits trop froides ou trop enneigées et humides pour dormir dehors.

<i>Plus de renseignements, contactez :</i>	
Réseau communautaire pour les sans-abri (Bathurst) Pauline Armstrong au 506-545-0805 ou parmstrong@nb.aibn.com	Comité directeur des sans-abri (Grand Moncton) Sue Calhoun au 506-877-2343 ou scalhoun@nbnet.nb.ca
Fredericton Community Action Group on Homelessness Tim Ross au 506-444-8199 ou coordinator@cagh.ca	Greater Saint John Homelessness Steering Committee Mark Leger au 506-636-8541 ou mark@sjhdc.ca